

À NE PAS DISTRIBUER A TOUTE PERSONNE U.S. (TELLE QUE DÉFINIE DANS LA RÉGLEMENTATION DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIÉ) OU À TOUTE PERSONNE SITUÉE OU RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, SES TERRITOIRES ET POSSESSIONS OU DANS TOUTE AUTRE JURIDICTION, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE À QUI IL EST ILLÉGAL DE DISTRIBUER CE DOCUMENT.

Louvain-la-Neuve, le 11 décembre 2020, 14h (heure de Bruxelles)

NOTIFICATION

aux détenteurs d'obligations en circulation au taux de 4,00 pour cent venant à échéance le 2 octobre 2021 émises par Opérateur de Réseaux d'Énergies SC (« ORES ») sous le Code ISIN BE6242530952 (les « Obligations »)

À la suite du mémorandum d'information datant du 10 novembre 2020 (le « **Mémorandum d'Information** »), ORES a cherché à obtenir le consentement (la « **Demande de Participation** ») des détenteurs (les « **Détenteurs d'Obligations** ») des Obligations en circulation pour certaines modifications aux conditions des Obligations, décrites dans le Mémorandum d'Information (les « **Modifications Proposées** »).

Afin d'obtenir le consentement des Détenteurs d'Obligations concernant les Modifications Proposées, ORES a convoqué une assemblée générale des Détenteurs d'Obligations, qui s'est tenue le 11 décembre 2020.

Le quorum requis pour la tenue de cette Assemblée est la présence d'une ou de plusieurs personnes détenant ou représentant au total plus de 50 pour cent du montant total en principal des Obligations en circulation. Afin d'être adoptées, les Modifications Proposées requièrent une majorité en leur faveur d'au moins trois quarts des votes exprimés à l'égard de ces Modifications Proposées lors de l'Assemblée.

Simultanément à la Demande de Participation, ORES a invité également les Détenteurs d'Obligations à présenter tout ou partie des Obligations que chacun d'entre eux détient pour qu'ORES en achète au comptant une partie jusqu'à un montant global maximum de 72.650.000 EUR (l'« **Offre de Rachat** »).

La date butoir pour la remise des instructions de vote et des instructions de rachat était le 7 décembre 2020 à minuit.

Tous les mots et expressions en majuscules utilisés dans la présente notification ont la même signification que dans le Mémorandum d'Information.

Demande de Participation

Les Détenteurs d'Obligations sont informés que des détenteurs de 85 pour cent des Obligations en circulation ont été représentés à l'Assemblée et que le quorum de présence a donc été atteint. Des Détenteurs d'Obligations représentant 65 pour cent des Obligations représentées à l'Assemblée se sont prononcés en faveur de la première des Modifications Proposées. Des Détenteurs d'Obligations représentant 70 pour cent des Obligations représentées à l'Assemblée se sont prononcés en faveur de la seconde des Modifications Proposées. Vu que la majorité requise de 75 pour cent des votes exprimés n'a pas été atteinte, les Modifications Proposées suivantes n'ont donc pas été adoptées :

1. la modification des Conditions des Obligations afin d'étendre la date de maturité finale des Obligations jusqu'au 15 décembre 2030, d'introduire un remboursement par amortissement le 15 décembre 2029 et le 15 décembre 2030, de fixer le taux d'intérêt à un pourcentage calculé par la Banque Degroof Petercam SA/NV, en qualité d'Agent de Calcul, et égal à la somme d'un taux de référence et d'un spread, à condition que le taux d'intérêt ainsi calculé par la Banque Degroof Petercam SA/NV ne soit pas supérieur à 1,50 pour cent par an ni inférieur à 0,00 pour cent par an, de modifier les dates de paiement des intérêts et la signature de la Garantie, de la Convention d'Agent Complémentaire et du Clearing Services Agreement ; et
2. la modification de la définition d'« Influence Substantiellement Défavorable » dans les Conditions des Obligations.

Offre de Rachat

Les Détenteurs d'Obligations sont informés que des Obligations pour un montant de 14.000.000 EUR ont été présentées au rachat. Toutefois aucune Obligation n'est rachetée vu que l'Assemblée n'a pas approuvé les Modifications Proposées et que l'Offre de Rachat était subordonnée à cette approbation.

La Banque Degroof Petercam SA/NV a agi en tant que dealer manager pour la Demande de Participation et l'Offre de Rachat.

Contact presse :

Jean-Michel Brébant - jeanmichel.brebant@ores.be

Contact investisseurs :

Dominique Offergeld - dominique.offergeld@ores.be

Aurore Kerff – investor.relations@ores.be

Disclaimer :

« Faciliter l'énergie, faciliter la vie ». Telle est la mission et le leitmotiv d'ORES sc. Permettre à l'évidence de rester possible pour chacun, garantir au quotidien l'alimentation en électricité, en gaz naturel et en éclairage public de plus de 2,7 millions de Wallonnes et de Wallons, voilà ce qui fait la fierté de nos 2.400 collaborateurs. Les réseaux de distribution gérés par nos équipes pour les 200 communes associées à notre entreprise couvrent au total plus de 51.000 km en électricité et près de 10.000 km en gaz naturel.

Entreprise de service public de proximité, ORES sc a en charge les raccordements, les travaux liés à l'entretien, au dépannage et à la modernisation de ces réseaux, ainsi que la pose des compteurs et les relevés des index de consommation. L'entreprise mène aussi de nombreuses missions de service public à caractère social, au bénéfice des populations précarisées. Au cours des six dernières années, ORES a investi plus de 1,5 milliard € dans la maintenance et le développement des réseaux de distribution, ce qui fait d'elle un acteur majeur de l'économie wallonne et de son développement durable. Plus d'informations sur www.ores.be

L'annonce doit être lue conjointement avec le Mémorandum d'Information. Aucune offre ou invitation à acquérir des titres n'est faite à la suite de cette annonce. La distribution de cette annonce et du Mémorandum d'Information dans certaines juridictions peut être limitée par la loi. Les personnes en possession de la présente annonce et du Mémorandum d'Information sont tenues par ORES sc et le Dealer Manager de s'informer sur ces restrictions et de les respecter. Veuillez également vous référer au Mémorandum d'Information pour un aperçu des restrictions de distribution.